

NOTICE D'INSCRIPTION

Information

- Les bourses avec affectation spéciale sont attribuées afin de poursuivre des études supérieures en métropole en vue d'une carrière dans les catégories A et B de la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie (accès sur titre ou par concours).
- Les diplômés pour lesquels les bourses sont attribuées sont choisis en considération des besoins de la Nouvelle-Calédonie pour les années à venir, le candidat doit s'engager à servir 10 ans la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie, à compter de sa nomination.
- Le certificat d'inscription dans l'établissement préparant au diplôme pour lequel la bourse a été attribuée devra faire mention de la date de début des cours, date prise en compte pour le début de versement de la bourse.
- Le montant de la bourse correspond actuellement à une allocation mensuelle de 126 427 F CFP environ.
- Le boursier bénéficie également des prestations suivantes :

A l'occasion du départ en Métropole :	A l'issue de sa formation :
<ul style="list-style-type: none">- Une indemnité de premier équipement de 8 000 F CFP- La prise en charge de ses frais de transport par voie aérienne de Nouméa à l'aéroport le plus proche de son lieu de scolarité en classe économique soit par voie de réquisition, soit par voie de remboursement sur présentation des pièces justificatives. (éventuellement un trajet en train vers la province si le lieu de scolarité n'est pas desservi par un aéroport)	<ul style="list-style-type: none">- Une allocation de rapatriement de 8 000 F CFP- La prise en charge de ses frais de transport par voie aérienne de l'aéroport le plus proche de son lieu de scolarité à Nouméa, en classe économique soit par voie de réquisition, soit par voie de remboursement sur présentation des pièces justificatives. (éventuellement un trajet en train vers la province si le lieu de scolarité n'est pas desservi par un aéroport)- Une réquisition pour le transport de 150 Kg de bagages par voie maritime.



Chaque année, avant le 31 octobre, le boursier doit faire parvenir à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie les résultats de l'année scolaire écoulée (certificat d'admission au cycle supérieur) pour permettre l'établissement de la décision de renouvellement d'attribution de la bourse. Le cas échéant, le paiement de la bourse est suspendu et ne reprend qu'après production du certificat de scolarité établi à la reprise.

- Si ces renseignements ne sont pas produits fin février, la bourse est supprimée.
- En cas d'échec ou d'interruption des études, la bourse est supprimée et l'étudiant devra rembourser les sommes qui lui ont été allouées au titre de la bourse, dans les conditions fixées par la délibération n° 232 du 24 juin 1965.
- Le voyage de retour accordé aux frais de la Nouvelle-Calédonie devra impérativement être effectué en vue de la nomination de l'étudiant diplômé en qualité de stagiaire à la première vacance de poste et au plus tard dans l'année civile suivant la fin des études.



Plan d'attribution

Formations inscrites au plan d'attribution

(Référence : Extrait de l'arrêté n° 2020-39/GNC du 07 janvier 2020)

Santé :

diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale (DEMEM) ;
diplôme d'Etat de psychomotricien ;
diplôme d'Etat de sage-femme ;
diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute ;
brevet de technicien supérieur (BTS) d'analyses biologiques ou analyse de biologie médicale ;
certificat de capacité d'orthophoniste ;
master 2 psychologie ;

Social :

diplôme d'Etat d'assistant de service social ;

Technique :

diplôme d'ingénieur informatique ;
diplôme d'ingénieur travaux publics spécialité génie civil, option route ou ouvrages d'art ;
diplôme d'ingénieur travaux publics spécialité génie civil, option voieries et réseaux divers ;
diplôme d'ingénieur agronome spécialité sciences halieutiques et aquacoles ;
diplôme d'ingénieur en agronomie (ENITA, ENGEES, ISTOM) ;
brevet de technicien supérieur (BTS) ou diplôme universitaire de technologie (DUT) génie civil ;
diplôme de technicien supérieur, spécialité vétérinaire et alimentaire (INFOMA).

Règlementation

- Délibération n°232 du 24 juin 1965 *relative au régime des bourses avec affectation spéciale destinées aux candidats à la fonction publique territoriale*
- Délibération n°263 du 21 décembre 1965
- Délibération n°385 du 25 avril 1972 *relative au régime des bourses avec affectation spéciale destinées aux candidats à la fonction publique territoriale*

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter le service du recrutement et de la formation initiale par mail : bas.drhfpnc@gouv.nc ou par téléphone au 25 61 76



PIECES A FOURNIR

- une demande écrite adressée au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie – DRHFPNC – Service d'accès à la fonction publique et de la formation initiale, précisant la carrière choisie, les études entreprises et la durée normale des études,
- une photo d'identité,
- un curriculum vitae,
- une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité,
- une copie des diplômes déjà obtenus,
- une copie du livret scolaire (au minimum les relevés de notes des deux dernières années),
- un relevé d'identité bancaire ou postal,
- un certificat ou une attestation d'inscription dans un établissement en vue de l'obtention du diplôme ou dans l'attente, un justificatif des démarches entreprises (récépissé de dépôt du dossier d'inscription, convocation au concours d'entrée...),
- la fiche de renseignements dûment remplie (annexe 1),
- un extrait de casier judiciaire ou dans l'attente une attestation sur l'honneur (annexe 2),
- l'attestation de non cumul avec un autre dispositif d'aide (annexe 2),
- l'engagement à servir la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie pendant 10 ans (annexe 2),
- un certificat médical de moins de 3 mois justifiant de l'aptitude à servir dans la fonction publique (annexe 3).

Modalité de dépôt du dossier d'inscription

Les dossiers de candidature doivent être, avant **le vendredi 13 mars 2020 à 16H00**:

- déposés au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWE, porte n° 6, 18 avenue Paul Doumer – Nouméa **les après-midi entre 13h et 16h uniquement**

ou

- transmis par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, Service de l'accès à la fonction publique et de la formation initiale, Section recrutement et formation initiale – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex (le cachet de la poste faisant foi)

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON PARVENU A LA DRHFPNC DANS
LES DELAIS IMPARTIS SERA REFUSE**

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 13 MARS 2020 à 16H00



Annexe 1 : Fiche de renseignements

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS
 LE 13 MARS 2020 à 16 H 00**

<p><input type="radio"/> M <input type="radio"/> Mme</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Né(e) le :</p> <p>Lieu de naissance :</p> <p>Je suis :</p> <p><input type="radio"/> Citoyen de la Nouvelle-Calédonie</p> <p><input type="radio"/> Résident en Nouvelle-Calédonie depuis plus de 10 ans</p> <p><input type="radio"/> Résident en Nouvelle-Calédonie depuis moins de 10 ans mais arrivé en : (préciser l'année)</p> <p><u>Lieu de domicile habituel</u> :</p> <p>n°.....rue</p> <p>Commune :</p> <p><u>Adresse postale en Nouvelle-Calédonie</u> :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><u>Adresse postale en Métropole</u> :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Contact téléphonique :</p> <p>E-mail de l'étudiant :</p> <p>E-mail des parents :</p>	<p>Situation familiale :</p> <p>Activité professionnelle :</p> <p><input type="radio"/> Étudiant</p> <p><i>Préciser la classe et l'établissement</i> :</p> <p>.....</p> <p><input type="radio"/> salarié</p> <p><i>Préciser le poste et l'employeur</i> :</p> <p>.....</p> <p><input type="radio"/> autre :</p> <p>Diplôme préparé :</p> <p>Etablissement :</p> <p>Adresse complète :</p> <p>.....</p> <p>Bénéficiez-vous déjà d'un autre dispositif d'aide (ou avez-vous une demande en cours) ? OUI – NON</p> <p>Si oui, précisez : <input type="checkbox"/> Province sud <input type="checkbox"/> Province nord</p> <p><input type="checkbox"/> Province des Iles <input type="checkbox"/> Cadres avenir <input type="checkbox"/> Autre</p>
---	---

Etablissements fréquentés	Diplômes obtenus	Années

Motivation pour la carrière choisie :

.....

.....

.....

.....

.....

La Nouvelle-Calédonie se réserve la possibilité de convoquer les candidats à un entretien avec un jury professionnel



RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)
 AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE
 Bourse avec affectation spéciale – 2020/2021

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Visa de la DRHFPNC



Annexe 2

Attestation casier judiciaire

Je soussigné.....

né(e) le..... à....., demeurant

déclare sur l'honneur n'avoir subi aucune condamnation et n'être sous le coup d'aucune procédure judiciaire à ce jour.

Fait à Nouméa le
pour servir et valoir ce que de droit.

Signature :

Attestation de non cumul de bourse

Je soussigné.....

né(e) le..... à....., demeurant

déclare sur l'honneur ne pas bénéficier d'un autre dispositif de bourses et m'engage à prévenir la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie en cas d'attribution d'une aide autre que la bourse avec affectation spéciale.

Fait à Nouméa le
pour servir et valoir ce que de droit.

Signature :

Engagement décennal

Je soussigné.....

né(e) le..... à....., candidat(e) à une bourse avec affectation spéciale en vue de poursuivre des études pour l'obtention du diplôme de :

.....
ayant une parfaite connaissance des dispositions de la délibération modifiée n° 232 du 24 juin 1965, m'engage à **servir 10 ans dans la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie** à compter de ma nomination en qualité de stagiaire, dans les conditions prévues par le statut particulier du corps auquel je me destine.

Je m'engage également à **rembourser le cas échéant la totalité des sommes qui pourraient m'être réclamées, en vertu des dispositions des articles 2, 8 et 10 de la délibération sus visée à savoir:**

- Article 2 non-respect de l'engagement à servir
- Article 8 échec ou interruption des études
- Article 10 échec aux concours administratifs

Fait à Nouméa le

Signature :



Annexe 3 : Certificat médical d'aptitude

République Française



Je soussigné(e),

docteur en médecine, certifie :

- avoir procédé à l'examen clinique de :

NOM / PRENOM :

Né(e) le

- que l'intéressé(e) ne présente pas de contre-indication à servir dans la fonction publique

Je déclare être ne pas être le médecin traitant habituel de l'intéressé(e).

DATE, SIGNATURE ET CACHET

A, le